Règlement particulier du tournoi « APSAPARIS » des 3 et 4 avril 2027

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Article 1 : généralités

1.1 Le tournoi est référencé sous le numéro **2603180** et sous le nom **« APSAPARIS »**. Il se déroule les **3 et 4 avril 2027** au **GYMNASE ALEXANDRE LIPPMANN** *(36 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris)* sur 7 terrains.

1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.

1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence au plus tard la veille du tirage au sort.

1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est **Arnold AKPLOGAN**. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.

1.5 Le Géo de la compétition est **Renaud AGNASSE**.

Article 2 : séries et tableaux

2.1 Le tournoi **APSAPARIS** est un tournoi International ouvert à tous les joueurs de catégories minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans dont le classement à date de clôture des inscriptions (**4 mars 2027 à 23h59**) est situé entre NC et N2 inclus, avec une participation à 2 tableaux maximum.

2.2 Les séries proposées sont les suivantes dans les tableaux de Double Homme, Double Dame et Double Mixte :

- Série 1 : N2/N3
- Série 2 : R4/R5
- Série 3 : R6/D7
- Série 4 : D8/D9
- Série 5 : P/NC

Le surclassement d'une paire n'est pas autorisé, c'est le CPPH du joueur le mieux classé de la paire qui détermine la série de la paire. Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieur à celui du moins bien classé.

2.3 Les Doubles Hommes et Doubles Dames se joueront intégralement le **samedi**. Les Doubles Mixtes se joueront le **dimanche.**

2.4 Tous les tableaux constitués d'un minimum de 6 paires se joueront en poule pour la première phase, puis en élimination directe pour la seconde. Les tableaux constitués de 3 à 5 paires se joueront en poule unique.

2.5 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination ou de scinder le(s) tableau(x).

2.6 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de supprimer ou fusionner des tableaux, ou certains tableaux pourront être joués en poule unique.

Article 3 : inscriptions

3.1 La date d'ouverture des inscriptions est fixée au **1er novembre 2026 à 20h** pour un nombre de 300 participant.(e).s.

3.2 La date limite d'inscription est fixée au **4 mars 2027 à 23h59**. Les classements seront arrêtés à cette date pour la confection et validation des tableaux.

3.3 La date du tirage au sort est fixée au **19 mars 2027**. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points.

3.4 Les inscriptions se feront exclusivement sur les logiciels Badnet et eBad. Les inscriptions non accompagnées du règlement en ligne ne seront pas prises en compte.

3.5 La prise en compte des inscriptions se fait en mode Standard, dans l'ordre d'enregistrement des inscriptions. L'inscription d'une paire ne sera prise en compte que lorsque le comité d'organisation aura reçu l'inscription de chacun des deux membres de la paire : la date retenue sera en effet celle de paiement du second membre.

3.6 Les frais d'inscription s'élèvent à **17€** pour **1 tableau**, **21€** pour **2 tableaux**.

3.7 Les joueurs d'une paire jouent obligatoirement dans la série correspondant au classement du joueur le mieux classé de la paire au **4 mars 2027**.

3.8 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 22h30 et/ou le dimanche de 08h00 à 18h00.

3.9 Pour le cas des inscriptions gérées par les clubs, toute saisie conduisant à une erreur dans la composition des tableaux est de la responsabilité du club en question.

Article 4 : forfaits

4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi **APSAPARIS** doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais. Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit déposer (dans les 5 jours suivant la compétition) via son espace personnel, un justificatif sur MyFFBaD et le transmettre également à l'organisateur pour obtenir un remboursement de ses frais d'inscription.

4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de double est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 : déroulement

5.1 Les convocations seront diffusées via Badnet et eBad. En cas d'envois successifs, il faudra tenir compte de la dernière convocation diffusée.

5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est **Yonex Aerosensa 20**. Les volants seront fournis pour les finales.

5.6 Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

5.7 Tous les matches se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.

5.8 Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **3 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

5.9 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté let une fois au service, faute en jeu.

5.10 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.

5.11 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

5.12 La participation au tournoi **APSAPARIS** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.

5.13 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vu ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée.

5.14 Le protocole sanitaire utilisé sera celui en vigueur au moment de la compétition.